



<http://www2.fmg.uva.nl/acre/>

**Programme ACRE
Accommodating Creative Knowledge – Competitiveness of European Metropolitan Regions
within the Enlarged Union**

**Accueillir la connaissance créative: Compétitivité dans les régions métropolitaines
de l'Union Européenne élargie**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE D'EXPERTS
TENUE LE 13 FEVRIER 2007 A LA MAISON DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL**

I. Accueil et introduction

- Accueil des participants (et notamment des nouveaux experts)
- Rappel de la phase dans laquelle nous nous trouvons (WP1, WP2)
- Rappel des objectifs de la réunion

II. Présentation du rapport et des principaux résultats

- État des lieux du travail accompli (E. Peyroux)
- Présentation des principaux résultats du rapport :
 - Une trajectoire économique de « technopole » (D. Eckert sur la base des travaux de M. Grossetti)
 - Les systèmes urbains d'innovation (E. Peyroux sur la base des travaux de M. Grossetti)
 - Toulouse, ville d'art et de culture : un bref aperçu de l'histoire du développement des arts plastiques (Martine Azam)
 - Les secteurs et activités créatifs dans l'aire urbaine (E. Peyroux)

III. Introduction au débat autour des politiques et stratégies de compétitivité (section 6 du rapport)

- Les politiques culturelles actuelles (M. Sibertin-Blanc)
- Les politiques de compétitivité économique. Enjeux et perspectives autour d'Airbus (J.-M. Zuliani)

IV. Discussion avec les experts

NB : le résumé ci-dessous est une synthèse des débats et des points de vue individuels exprimés par les experts lors de la réunion ; il ne constitue pas une prise de position collective engageant les membres du LOP ou les chercheurs du CIRUS engagés dans le projet.

Principaux points de discussion :

- La spécialisation économique de l'aire urbaine de Toulouse en matière d'aéronautique soulève de nombreuses interrogations en raison de la situation incertaine d'Airbus (en particulier les annonces de mesures d'économie qui pourraient affecter le site toulousain). Toutefois, il a été rappelé que cette spécialisation ne saurait occulter l'existence d'un tissu industriel dynamique plus diversifié qu'on ne le croit, en particulier en matière d'informatique. L'idée d'une « mono-industrie » de l'aire urbaine de Toulouse est donc à relativiser, déjà parce que les secteurs de l'aéronautique et de l'espace sont très différents. Une mise en garde a cependant été faite en ce qui concerne le développement des biotechnologies où les effets d'annonce semblent pour l'heure dominer.
- Concernant l'émergence des classes créatives dans l'aire urbaine de Toulouse, le faible rôle des politiques publiques a été noté, à la fois dans le domaine de la haute technologie et de la culture. La question du rôle de l'action publique dans le dynamisme des activités créatives est donc soulevée. Il a été avancé que la vraie source du dynamisme se situerait en dehors du champ de l'action publique. Il a même été souligné que ce dynamisme se nourrissait de la « transgression de l'action publique », de la « sortie du cadre ».
- Les indicateurs pour mesurer les effets et les retombées économiques de la culture ont suscité de nombreuses interrogations : comment mesurer de manière qualitative ou quantitative les valeurs culturelles ? À quelle aune mesurer la production culturelle ? La Région et l'État ont parlé de mettre en place un observatoire de la politique culturelle, mais pour le moment il y a un manque de lisibilité. L'étude de l'impact des festivals dans la région Midi-Pyrénées a été citée comme exemple d'évaluation possible des retombées économiques. Il a également été suggéré que les diplômes et formations dans le domaine de la culture puissent être considérés comme des instruments de mesure de développement et d'ancrage de ces activités.
- Le rapport des pouvoirs publics locaux à la culture évolue : d'abord par la reconnaissance d'une notion large de ce qu'est le champ culturel ; il faut aussi souligner le fait que la région Midi-Pyrénées est en train de prendre plus d'importance en matière de politique culturelle.
- Le retard en matière d'équipements culturels et de soutien aux initiatives culturelles et artistiques, notamment musicales, dans l'aire urbaine de Toulouse a été souligné. Pour les acteurs culturels, ce retard accumulé sur plusieurs années a de profondes conséquences sur l'offre culturelle actuelle. Une observation et un suivi des ressources culturelles et artistiques permettraient de mieux évaluer la nature et l'ampleur des besoins. Un point sur le projet du Schéma Directeur Culturel et les projets soutenus par la communauté d'agglomération du Grand Toulouse ainsi qu'une évaluation de leurs perspectives concrètes permettrait également de mieux apprécier l'ampleur des politiques actuelles aux différents échelons politiques de l'aire urbaine. Une réflexion sur la transmission des savoirs et des pratiques culturelles via les professeurs d'art par exemple pourrait également contribuer à la diffusion de la culture.
- La question de la diffusion de la culture a également été abordée. Les différents ateliers et lieux de création désertent le centre-ville semble perceptible, ce qui entraîne une coupure entre les artistes et la population, coupure peu favorable au dynamisme et au rayonnement culturels. L'hypothèse d'un « verrouillage » et d'une « exclusion » du centre-ville a même été évoquée pour faire référence à la prégnance des grands événements culturels portés par les pouvoirs publics par rapport aux initiatives et actions privées ou associatives. À travers ce débat, c'est

la question de l' « appauvrissement de la diversité culturelle » qui est posée. L'un des enjeux majeurs semble donc résider dans une meilleure structuration de l'offre culturelle à l'échelle de l'aire urbaine.

- À ce sujet, il a toutefois été rappelé qu'une comparaison entre Toulouse et les autres grandes aires urbaines et régions en France permettrait peut-être de relativiser ce retard culturel toulousain perçu par de nombreux acteurs. Il conviendrait également de comparer le rôle des associations culturelles dans les dynamiques régionales et locales.
- Le lien entre le monde économique et le monde culturel a été longuement débattu. La question d'un croisement entre politiques culturelles et politiques économiques a été soulevée : pourquoi ne pas traiter de manière similaire, avec des outils économiques qui ont fait leur preuve, les activités économiques et les activités culturelles (l'exemple des pépinières d'entreprises innovantes a été cité) ? Des politiques d'accompagnement de la créativité artistique pourraient être envisagées au même titre que les politiques de soutien à l'innovation technologique. Un développement des activités culturelles et scientifiques via les enseignements a aussi été mis en avant, basé sur l'idée qu'une intermédiation permettrait peut-être de mieux assurer la diffusion et le rayonnement culturels.
- En conclusion, il apparaît qu'une réflexion conceptuelle et méthodologique approfondie autour des activités créatives s'avère nécessaire à ce stade de la recherche. Elle permettrait de mieux appréhender la notion de « connaissance créative » et la manière dont cette notion peut se définir et s'analyser dans des domaines aussi différents que les domaines scientifique, économique et culturel. Les rapports entre culture et économie, entre production culturelle et compétitivité économique sont également à creuser, en particulier dans la perspective des recommandations politiques qui devront être formulées à l'issue de ce programme.

V. Liste des participants :

- Les experts :

Luc Noël BAILLY, consultant-formateur dans le champ culturel

Laurie BLAZY, Collectif Urgence d'Acteurs Culturels (COUAC); Attachée à la communication, Coordinatrice

Michel BURET, Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulouse Aire Urbaine (AUAT); Chargé d'études principal

Francis DELMAS; Studio Polygone; Directeur, Musicien

Alain GARES; Société d'Economie Mixte (SEM) Constellation; Directeur

Cécile GAZENGEL, AUAT

Agnès LAPLAZE, Midi-Pyrénées Expansion. Etudes et Veille économiques

Joël LECUSSAN ; MIX' ART MYRYS; Porte-parole

Philippe METZ, directeur de Music'Halle

Fred ORTUÑO, COUAC; Attaché à la communication.

Marc TUTTINO, AUAT; Chargé d'étude, Projet métropolitain.

Marc VAUDEY; Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC); Conseiller Arts Plastiques.

- Invitée: C. KORTILOVA (AUAT)

- Excusés : Danièle BUYS, Jean-Philippe HANFF, Jean-Jacques RIGONI, Claudine SUBRAMAZOYER, Christian THOREL.

- Les chercheurs du CIRUS-CIEU et du CIRUS-CERS

Martine AZAM, maître de conférences

Samuel BALTI, doctorant en géographie

Denis ECKERT, coordinateur local du programme ACRE, directeur de recherche CNRS

Frédéric LERICHE, maître de conférences

Elisabeth PEYROUX, chercheuse post-doc

Mariette SIBERTIN-BLANC, maître de conférences

Christiane THOUZELLIER, ingénieur CNRS

Jean-Marc ZULIANI, maître de conférences